



Compte-rendu du Conseil d'administration **du 13 septembre 2010 au Pays Vichy-Auvergne sous la Présidence** **de Mme Nicole EYMARD**

Etaient présent :

Mme Nicole Eymard, Présidente de l'association du Pays Vichy-Auvergne.
M. Jean Claude Mairal Président du GAL
M. Eric Sicard, président du Conseil de Développement
M. Jean Pierre Charnay , VVA

Communautés de communes :

Mme Marcelle Dessale, Présidente CC Sioule, Colette et Bouble
M. Pierre Lyan, CC Nord Limagne
Mme Luce Billet, CC Varennes Forterre
M. Didier Chassain, Président CC Coteaux de Randan
M. Jean-Claude MAGOT CC Sioule Colette et Bouble
M. Pierre Hoube, CC Bassin de Gannat
M. Gille Berrat, Président CC Donjon Val Libre
M. Gérard Laplanche, CC Pays Saint Pourcinois

Association Pays Vichy-Auvergne :

M. Stéphane Zapata, Directeur du Pays Vichy-Auvergne
M. Jean- Denis Faure, Chargé de mission patrimoine
M. Florentin Georgescu, Animateur Leader
Mlle Christel Debout, Chargé de communication
Mlle Isabelle Dumas Gestionnaire Leader
Mme Valérie Rambaldi
Mme Estèle Rival, Chargée de mission Interscot

Absent/Excusés :

Mme Sylvia Chaput, VVA
M. Jean-Pierre Prade, CC Bassin de Gannat
M. Bernard Faure, CC Limagne Bords d'Allier
M. Bernard Ferrière, CC Limagne Bords d'Allier
M. Xavier Cadoret, CC Varennes Forterre
M. Michel Etien, CC Montagne Bourbonnaise
M. François Zypula, CC Montagne Bourbonnaise
M. Guy Thévenet, CC Coteaux de Randan
Mme Brigitte Salabay, CC Pays de Lapalisse
M. Michel Saint-Andre, CC Pays de Lapalisse

I. Etat d'avancement des dossiers

Contrat Auvergne + Seconde génération:

Les actions inscrites dans le cadre du FRADDT seconde génération n'ont pas toutes été engagées provoquant un grand retard dans la consommation des enveloppes. Il est proposé au vu du retard, de demander à la Région de décaler l'avenant de quelques mois pour laisser les études se terminer, et boucler les APS nécessaires et attendus par les services régionaux.

Démarche Interscot :

Des rencontres sur chacun des territoires ont eu lieu courant septembre pour expliquer la démarche Interscot du pays : une volonté de faire ensemble et non d'imposer. Rappel du caractère non réglementaire de la démarche au sens du code de l'urbanisme.

Les attentes des territoires peuvent se résumer ainsi :

- Que le Pays intervienne sur 3 à 4 actions et c'est tout : aucune volonté d'un catalogue à la Prévert. Le Pays au sens de la loi est un espace de concertation, de dialogue de réflexion et de prospective. Le Pays doit maintenir l'équilibre au sein de son territoire et notamment entre la ruralité et l'urbain. Le Pays doit apporter une plus value auprès des politiques de chacun des territoires.

Le cabinet d'études AIDOBSEVATOIRE finalise le diagnostic qui sera présenté au mois de novembre au conseil de développement du pays.

La méthodologie employée pour le conseil de développement répond à une attente forte des territoires : que le Pays se rapproche d'eux. Ainsi, il est proposé de regrouper les territoires qui proposeront eux même les personnes ressources susceptibles d'être intéressées par la démarche, tout en respectant le collège des élus, des organismes socio économiques, des citoyens, et des institutionnels. Ces réunions seront l'occasion de mobiliser d'autres personnes et de pouvoir reformer les commissions thématiques dans le cadre de l'Interscot et des autres études menées par le Pays. La volonté du président du conseil de développement d'Eric Sicard, est de nommer un président ou un rapporteur pour chacun des territoires pour un retour en assemblée plénière.

Le conseil d'administration valide le choix de regrouper les territoires comme présentés pour la restitution du diagnostic.

Ces réunions auront lieu du 16 au 26 novembre.

Le conseil de développement se réunira en assemblée plénière le 18 octobre et présentera la démarche et l'organisation de l'Etude d'Interscot.

Concernant l'étude dans son ensemble, le diagnostic sera validé par le conseil d'administration fin décembre. Ensuite l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable sera finalisé vers le mois de juillet 2011. Le document d'orientations générales sera rendu pour le mois de novembre 2011.

Etat d'avancement du programme Leader : (voir annexe)

Sur 42 projets engagés : 29 structures publiques et 13 privées.

Nous sommes à 24 % engagé sur l'enveloppe globale.

Des projets important sont programmés pour le prochain comité :

-ANCT sur le patrimoine Immatériel

- Jardins de Cocagne

-Commune d'Artonne : Projet de Création d'un Restaurant Gastronomique

-Projet viticole AOC Syndicat des viticulteurs.

Nécessité d'éditer un guide Leader d'ici la fin de l'année.

Il est demandé aux Communautés de communes et à l'agglomération de réunir les élus, structures concernées pour informer davantage sur le dispositif. Les possibilités de financement sont nombreuses encore faut il en avoir connaissance.

Schéma de Santé :

Un premier comité de pilotage s'est tenu sur le lancement de la démarche le 05 juillet dernier.

Un questionnaire sera transmis aux professionnels de santé, aux élus courant octobre.

Le diagnostic devrait être transmis pour le prochain comité de pilotage qui se déroulera le 18 novembre prochain à 14H30 dans les locaux de VVA.

Les éléments finaux sont attendus pour février pour voir quelle est l'organisation sur le territoire à prévoir et où implanter des maisons de santé etc...

Schéma Culturel :

Le cabinet a lancé des entretiens et transmis des questionnaires aux principales structures culturelles du Pays. Des réunions d'échanges, tables rondes ont été prévues courant novembre (08/11 à 13H30 à Saint Pourçain et le 10/11 à 17H30 à Saint Yorre).

Schéma Touristique

Un espace téléchargement a été créé. Le 21 septembre à 14h30 un Comité technique est prévu avec à 17H un comité de pilotage

Le rendu de l'étude se fera courant avril / mai.

Accessibilité handicap :

Un travail a été engagé auprès du Comité Massif Central pour Tous dans l'objectif de rapprocher le projet de création d'une destination touristique accessible sur le Pays Vichy-Auvergne et la démarche générale à l'échelle du Massif. Le Pays a cosigné une charte et un document d'objectif. (Document disponible auprès du Pays).

Le conseil d'administration valide la démarche.

En avril seront mises en place les premières actions à l'échelle du Massif.

PIBE :

Le programme PIBE 2010 se termine.

Pour la cible Particuliers : le Pays Vichy-Auvergne a organisé les 1er, 2 et 8 Mai 2010 une formation sur le thème : « Matériaux et techniques de construction en Nord Puy de Dôme (Aigueperse, Randan, Maringues) et dans le Pays Vichy-Auvergne.

Les thématiques du pisé, de la pierre de Volvic et de Chaptuzat, brique, galets colombage et ossature bois ont été abordées. Les 15 participants ont pu découvrir le patrimoine de la région d'Aigueperse, Maringues et Randan. Le Pays Vichy-Auvergne remercie la CC de Limagne bords d'Allier, les Mairies de Saint André le Coq, de Maringues, d'Artonne et le Domaine Royal de Randan. Un film court est présenté sur YouTube intitulé : « PIBE ».

Pour la cible des Professionnels : Deux journées de formation ont été programmées sur la thématique : « CONSTRUIRE ET RENOVER DES LOGEMENTS BBC-EFFINERGIE »

Objectifs :

- Connaître le contexte réglementaire actuel et à venir (Grenelle de l'environnement, RT 2012).
- Permettre aux professionnels d'acquérir une meilleure connaissance théorique et pratique de l'efficacité énergétique dans le bâtiment.
- Connaître les clés pour atteindre le niveau basse consommation énergétique en neuf et en rénovation conformes au label BBC-Effinergie.

Publics :

Professionnels, artisans, créateurs d'entreprises, architectes, futurs professionnels en formation.

Ces formations n'ont pu être maintenues, malgré plusieurs reports de date et de gros efforts de communication, faute d'un nombre suffisant de participants.

Les professionnels sont beaucoup plus difficiles à mobiliser sur ces thématiques. Ils sont d'autant plus difficile à mobiliser que nous ne sommes pas réellement parvenus à être accompagné par les structures ressources connues par les professionnels, à l'exception de la chambre des métiers et de l'artisanat qui nous a accompagné sur la communication.

A l'avenir il faudra se poser la question de maintenir les actions auprès des professionnels si les acteurs ressources n'adhèrent pas et ne s'approprient pas notre démarche.
Nous allons essayer de rencontrer ces partenaires pour relancer la démarche.

Jeune Public : A la Foire de Gannat, des enfants ont pu participer à des ateliers encadrés par l'agence Oïkos spécialisée dans l'accueil jeune public.

Programme animations enfant Eco construction du Pays Vichy-Auvergne

- En fil rouge tout au long de la foire sur le stand du Pays Vichy-Auvergne :

La maquette des isolants

Les peintures écologiques à faire soi-même

Animation sur l'eau

- Samedi 11 Septembre :

11 H 00 /**Justin Peu d'Air/** (45min) :

La pollution à l'intérieur de nos maisons

16H00 /**Maquette d'une maison bioclimatique/** (1H30) :

Construction par les enfants d'une maquette de maison écologique.

-Dimanche 12 septembre :

10 H 00 /**Justin Peu d'Air/** (45min)

16H00 /**Maquette d'une maison bioclimatique//** (1H30)

Une vingtaine d'enfants ont participé à la démarche tout au long du week-end. Nous sommes très satisfaits de la prestation proposée par Oïkos.

Le PIBE est voué à s'ouvrir sur l'Europe. Le Pays travaille avec différents partenaires européens déjà identifiés sur un projet qui vise à développer le PIBE à l'échelle européenne. Le projet sera déposé au mois de mai 2011.

Jardins de Cocagne :

Les Jardins de Cocagne sont des structures d'insertion par l'économie dont l'objectif est de proposer un emploi à des personnes en grande difficulté, sur la base du maraîchage biologique, avec une vente de paniers de légumes auprès d'un réseau d'adhérents.

Les Jardins de Cocagne sont fédérés au sein d'un Réseau national, Le Réseau Cocagne, qui accompagne les nouveaux projets sur les territoires.

L'étude de faisabilité est portée par le Pays, cofinancée par Leader, les 3 communautés de communes impliquées dans le projet (La Montagne Bourbonnaise, Le Donjon Val Libre, et l'Agglo de VVA), ainsi que le Conseil Général de l'Allier et la Région Auvergne.

Valérie Rambaldi, Chargée de mission Jardins de Cocagne, met en œuvre l'étude et la création des futurs Jardins en s'appuyant sur la méthodologie de travail du Réseau Cocagne. Cette étude de faisabilité a démarré début juillet 2010 et jusqu'à fin juin. Les différents axes d'investigation, le calendrier, ainsi que les débouchés étudiés (restauration collective...) sont présentés dans le document joint en réunion.

Coopération :

Des échanges de jeunes avec la Roumanie ont été organisés avec les communes d'Ebreuil, de Gannat et de Saint-Bonnet de Rochefort.

Autre projet de coopération mis en place, le Symposium européen à Vichy et en Roumanie.

Par ailleurs, le Pays va présenter lors du prochain comité de programmation du 15 novembre, deux dossiers :

- Un déplacement en Roumanie chez notre partenaire (Session de travail dans la microrégion de Huedin du 25 au 29 septembre 2010) ; le coût prévisionnel de l'opération est de 4 583,01 € avec un cofinancement Pays de 2 062,35 €, soit 45% du coût total de l'opération.
- Un déplacement de prospection afin de trouver des partenaires dans le cadre d'un programme européen autour de la valorisation du Bâti Traditionnel et de l'Eco-construction (« Idée au projet Espagne et Italie ») ; à savoir que ce type de dossier s'il est retenu par la DRAAF Auvergne bénéficiera de 45 % de financement de l'Etat et de 55 % de Feader. Le coût prévisionnel de l'opération est de 5 270 €.

Symposium et Filière équine :

Le prochain symposium se déroulera les 22 et 23 octobre prochain. L'innovation de cette année repose sur la création d'ateliers pratiques qui seront mis en place portant un sur des tests d'aptitudes sportives par un chercheur de l'INRA Paris et des tests d'efforts par un chercheur italien de l'université vétérinaire de Turin.

Questions diverses abordées :

Golf de Montcombroux, la Communauté de Communes du Donjon Val Libre éprouve des difficultés sur le dossier du Golf de Montcombroux avec les services de l'Etat (politique de l'eau). Des dossiers ont été revus, des sommes importantes pour des études ont été engagées et le dossier n'arrive pas à obtenir les accords nécessaires.

Au vu de l'importance de ce dossier pour l'ensemble du Pays : retombées économiques, attractivité, emplois, le Pays à l'unanimité apporte son soutien à ce projet et rédigera un courrier d'appui.

Vichy, Le 13 Septembre 2010
La Présidente



Nicole EYMARD,